

Agir pour l'accompagnement
des personnes déficientes visuelles et
auditives

FIDEV – Projet associatif

2019 - 2024



Projet associatif

1 - LE MOT DU PRESIDENT	1
2- NOTRE HISTOIRE, NOS VALEURS, NOTRE CULTURE	2
2-1 Les périodes phares de notre histoire.....	2
2-2 Nos valeurs.....	4
2-3 Notre culture et notre raison d'être	5
2-4 La FIDEV en chiffres 2018	6
3- NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE EXPERTISE	7
3-1 Notre environnement	7
3-2 Notre expertise.....	7
3-3 La dimension employeur.....	8
4- NOS MISSIONS, NOS SERVICES, NOS METIERS.....	9
4-1 Nos missions, nos services	9
4-2 Nos métiers	10
5- NOTRE PROJET 2019 - 2024	12
5-1 Nos orientations prioritaires	12
5-2 Notre plan d'action.....	13
Objectifs 2019	13
Objectifs 2020	13
Objectif 2021	13
EN CONCLUSION	14
REMERCIEMENTS	15

1 - Le mot du président

L'essence même de la FIDEV est d'assister tous les déficients visuels et depuis peu les déficients auditifs pour leurs actes de la vie quotidienne, dans la société, au sein de l'entreprise.

Pour mener à bien sa mission, elle a construit un pôle d'expertise avec du personnel hautement qualifié et spécialisé dans les deux déficiences. Elle développe une activité structurée en trois pôles : l'appui technique pour l'accès et le maintien dans l'emploi (SAME), la formation, les soins de suite et de réadaptation (SSR).

Les personnes atteintes de déficiences visuelles et auditives sont tellement nombreuses dans notre société, et pourtant, pas encore suffisamment prises en compte. En tant qu'acteur citoyen engagé, cela a du sens pour moi parmi tant d'autres causes à défendre. C'est le combat que j'ai choisi de mener à travers la FIDEV en tant que bénévole depuis plus de 10 ans.

Mon souhait le plus cher est que chaque personne soit considérée comme citoyen à part entière. Le handicap ne doit plus être un combat, mais admis de tous comme une normalité. C'est l'espoir que j'ai voulu transformer en engagement militant au sein de la FIDEV. Il participe, à sa mesure, à ce but.

Ce projet associatif va conduire l'action de la FIDEV dans les cinq prochaines années. Il est le fruit d'une large concertation et d'une construction collective entre salariés et administrateurs. Je les remercie très chaleureusement pour leur implication et leur engagement.

Ce projet est résolument tourné vers l'avenir. Pour autant, il ne renie rien du passé. Il permettra à notre association de développer son activité sur un nouveau site, proche de pôles médicaux majeurs, largement ouvert sur la Métropole de Lyon. Notre projet associatif entend également œuvrer progressivement sur les autres départements rhônalpins pour intervenir au plus près des lieux de vie des personnes.

Enfin, la FIDEV ne saurait agir sans se situer dans une démarche partenariale avec les associations qui agissent au profit des personnes déficientes visuelles et auditives. Notre attachement à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, notre implication au sein du Comité Auvergne-Rhône-Alpes des Déficients Visuels s'inscrivent dans ce mouvement. Il nous faudra l'ouvrir aux organisations qui interviennent au profit des personnes déficientes auditives.

Avec toujours plus d'expertise, notre équipe de professionnel-le-s agit au quotidien pour le bien vivre des personnes accueillies, c'est l'essence même de la FIDEV que nous souhaitons préserver à tout prix.

Notre énergie est sans faille, elle nous est donnée chaque jour par les personnes que nous accompagnons et que nous voyons retrouver espoir et confiance. C'est la plus belle des récompenses.

Bruno JAN

2- Notre histoire, nos valeurs, notre culture

2-1 Les périodes phares de notre histoire

1983 – 1987 les débuts

Dans les années quatre-vingt, de nombreux jeunes aveugles et malvoyants souhaitent suivre un cursus universitaire. Mais à l'époque, la formation des personnes déficientes visuelles s'inscrivait dans des structures spécialisées sur le handicap. Pour Claude Décoret, aveugle et ingénieur chargé de recherches au CNRS, il revenait aux étudiants de décider de leur orientation. « *Nous pensions avec Claude Décoret et Marius Madile, aveugle et président du comité Louis Braille, que les jeunes devaient être libres de leur choix professionnel* » se rappelle Serge Portalier enseignant chercheur, maître de conférences à Lyon 2 et auteur d'une thèse en 1981 « Déficit et handicap sensoriels. »

En 1981 les premiers micro-ordinateurs entrent dans les maisons et la « micro » devient familiale et grand public. Les trois hommes comprennent tout de suite que l'informatique peut permettre aux étudiants déficients visuels d'accéder plus facilement au lire-écrire, à l'information et la communication.

Les universités en France, et Lyon en particulier, veulent se mobiliser autour de la déficience visuelle. Grâce à leur engagement au sein des commissions Handicap de Lyon 1 et Lyon 2, ils mettent en place un appui aux étudiants qui souhaitent suivre un cursus universitaire. Ils reçoivent aussi l'aide de grandes entreprises comme IBM et surtout Hewlett Packard (HP). Celle-ci met à leur disposition un équipement de pointe et un ingénieur informaticien. De nombreux déficients visuels séduits par cette initiative et passionnés d'informatique apportent aussi leur expertise. Dès 1985, une trentaine d'étudiants bénéficient chaque année d'une aide à la prise de notes et accèdent à des logiciels de traitement de caractères et de synthèse vocale.

En quelques années, cette initiative expérimentale devient indispensable. « *C'était très innovant, souvent bricolé avec quatre bouts de ficelle, mais tout le monde nous faisait confiance et les demandes devenaient de plus en plus nombreuses* » se souvient Serge Portalier.

En 1987, l'initiative se dote d'un local à Villeurbanne. L'engouement des débuts se structure et prend le nom de FIDEV une association loi 1901 pour la formation à l'informatique des personnes déficientes visuelles. L'aventure de la FIDEV est lancée. Roger Jalade, détaché par le ministère des Finances, assure des formations et la promotion de la FIDEV à l'Université Lyon I.

1987-2006 de l'informatique à l'insertion et la réadaptation

L'implantation lyonnaise de la FIDEV rayonne rapidement sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Son action est portée par de nombreux militants et quelques salariés. Elle permet aux personnes déficientes visuelles de suivre des études supérieures, de se doter d'un outil informatique adapté, de transcrire des documents en braille et d'accompagner et si besoin d'être accompagnées pour leurs prises de notes durant les cours en vue des examens.

En 1994 l'AGEFIPH reconnaît la FIDEV comme « centre expert » pour l'orientation et l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles et le ministère du Travail la reconnaît pour la mise en place de prestations d'orientation. Le « I » de la FIDEV se transforme, de « informatique » il renvoie désormais à « insertion ».

L'association étend progressivement ses actions en amont du parcours d'insertion. Dès 1995, elle participe aux projets du Fonds social européen (FSE). Elle crée un service expérimental régional de réadaptation fonctionnelle. En octobre 2000, elle obtient l'autorisation de l'Agence régionale hospitalière (ARH) de créer un service ambulatoire de rééducation et de réadaptation pour 10 places. En 2001, le pôle formation devient centre agréé de formation pour le Passeport de compétences informatique européen (PCIE). En septembre 2006, la FIDEV s'installe dans de nouveaux locaux au 12 rue Saint Simon à Lyon pour accompagner le développement de son activité et regrouper en un seul lieu l'ensemble de son activité.

2008 – 2011 surmonter la crise

Une grave crise financière remet en question l'ensemble de ses activités. La FIDEV se place alors en redressement judiciaire. Avec le soutien de la Fédération des aveugles et amblyopes de France, elle apure ses dettes pour maintenir l'emploi de ses salariés. Le Président de cette fédération est élu à la tête du Conseil d'Administration pour œuvrer au rétablissement de l'association. Sous son impulsion et celle de la direction, la FIDEV obtient en 2010 le renouvellement de l'autorisation de l'activité de Soins de suite et de réadaptation (SSR) pour 5 ans. La même année elle emporte deux appels d'offres : l'AGEFIPH retient sa candidature pour un projet de Prestations ponctuelles spécifiques en Rhône-Alpes et l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) lui accorde sa confiance pour mettre en œuvre des prestations de bilan.

Au terme de cette période probatoire de 2 ans, la FIDEV a mené une réorganisation en profondeur, elle s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration et d'une nouvelle direction. Elle a atteint les objectifs fixés, le plan de continuation est clôturé en 2011.

2012 – 2018 le développement de l'activité

L'activité s'organise en 3 secteurs distincts et complémentaires : le service d'appui technique à la réinsertion professionnelle, le service formation et le service de soins de suite et de réadaptation.

Le service d'appui technique pour l'accès et le maintien dans l'emploi (SAME) favorise l'accès, le retour ou le maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles.

Le service de formation apporte une aide aux techniques informatiques, le plus souvent pour des aménagements de poste en entreprise. Il forme des personnes dans le cadre du passeport de compétences informatique européen (PCIE). Enfin, il sensibilise et forme le monde de l'entreprise, les acteurs de l'insertion professionnelle, de la santé et du médico-social à la déficience visuelle.

Le service de soins de suite et de réadaptation accompagne les personnes adultes déficientes visuelles à recouvrer la plus large autonomie dans leur vie quotidienne, leurs relations sociales, les activités personnelles et professionnelles.

Enfin, la FIDEV apporte aussi des conseils pour les aménagements et les espaces privés et publics. Elle développe un fonds documentaire spécialisé sur la déficience visuelle.

En 2008, la FIDEV accompagnait 263 personnes. En 2018, elle accompagne 467 personnes et emploie 34 salariés.

Aujourd'hui, l'avenir de la FIDEV s'annonce riche de nouveaux projets, autant de nouvelles perspectives qui lui permettent de réaffirmer les valeurs sur lesquelles elle a bâti son identité.

2-2 Nos valeurs

Le respect de la personne

« Chaque personne est unique et chaque parcours est singulier »

Un salarié du SSR et un patient

« En fin d'accompagnement, nous invitons chacune des personnes suivies à remplir un questionnaire. Celui-ci balaie l'ensemble de la prise en charge : de l'entrée dans le service à sa sortie du dispositif. Cette dame a l'habitude de fréquenter plusieurs services hospitaliers où elle se sent trop souvent considérée comme un numéro. »

« Dès la première rencontre, chacun des professionnels du service s'est présenté à moi. Ils m'ont expliqué en quoi consistait leur discipline et quels étaient les objectifs à atteindre. Ils m'ont écouté et m'ont expliqué le programme. J'étais partie prenante de ma rééducation. »

« Le respect des horaires, c'est le respect des personnes prises en charge, de leur entourage et de nos partenaires »

Une salariée de la FIDEV

« Avec Mme B, comme avec chacun des patients, nous avons établi le cadre de sa prise en charge à l'avance. Les horaires en font partie. Lors de sa séance, elle connaît le temps dont elle dispose et peut travailler sereinement. Son chauffeur de taxi sait que l'organisation de sa journée ne sera pas perturbée par un retard. Le patient suivant n'appréhende pas un éventuel délai d'attente, il sera pris en charge à l'heure annoncée. Et moi, je peux être pleinement disponible pour chacun. »

Innovation et ouverture

« L'écoute des besoins de chaque personne accueillie améliore nos pratiques et ouvre de nouveaux champs de prise en charge »

Une salariée de la FIDEV

« Certaines personnes présentaient une double déficience sensorielle, à la fois visuelle et auditive. Nous nous sommes rendus compte d'une chose déterminante : le développement du potentiel auditif permettait d'améliorer notre prise en charge des personnes déficientes visuelles. Les modalités de prise en charge rééducative étaient transposables. Elles s'appliquaient tout autant à une atteinte visuelle qu'auditive. Nous avons donc décidé d'ouvrir le service de réadaptation à l'accompagnement des personnes déficientes auditives et de recruter du personnel qualifié auprès de ce public. »

« La réussite de l'accompagnement est un tout, avec la famille, les proches, l'entourage »

Une patiente

« Je suis devenue déficiente visuelle. À la suite d'un long arrêt maladie, j'ai été prise en charge par la FIDEV. J'avais de nombreuses craintes pour ma reprise d'activité. La FIDEV a proposé une formation de sensibilisation à la déficience visuelle pour l'ensemble des personnes du service où je travaillais. Là, je me suis sentie écoutée et vraiment accompagnée. »

Excellence

« L'excellence, c'est d'abord un état d'esprit »

Un salarié du SAME

« Notre activité est bien sûr soumise à de nombreuses obligations : bilans, suivis, questionnaires de fin de formation, normes, process à suivre et j'en passe. Nous pourrions vivre ces obligations comme des contraintes. Mais ce n'est pas le cas ! Nous nous en saisissons comme autant d'opportunités pour améliorer de façon continue nos pratiques et nos prestations. C'est stimulant ! »

Une salariée de la FIDEV

« C'est vrai qu'au-delà des obligations légales, la culture de l'association est davantage de s'approprier les outils et les méthodologies imposées par l'évaluation des besoins pour faire évoluer nos pratiques. En fait, la satisfaction de l'utilisateur est très importante pour nous. Forcément, nous avons envie de faire évoluer nos compétences techniques en interne pour apporter un service encore plus adapté à chaque situation. D'ailleurs la Haute autorité de santé le reconnaît, elle nous a attribué la Certification A, le top ! »

2-3 Notre culture et notre raison d'être

La FIDEV apporte une écoute et une prise en charge technique, adaptée et globale. Elle articule prise en charge sanitaire et accompagnement social. Ainsi, son action se situe en amont : la réadaptation ; et en aval : l'insertion ou la réinsertion. La prise en charge est mise en œuvre par une équipe pluridisciplinaire, souple et polyvalente, composée de spécialistes du handicap visuel et de l'insertion ; et depuis peu des spécialistes du handicap auditif. Elle apporte un soin tout particulier à identifier les évolutions technologiques susceptibles d'améliorer son action.

La FIDEV place la personne au centre de ses attentions. Son action s'inscrit dans le respect, la dignité de la personne et de ses droits fondamentaux. Chaque bénéficiaire a le droit d'être informé précisément et d'être libre de ses choix selon ses souhaits et ses besoins. C'est pour la FIDEV la stratégie la plus efficiente pour élaborer ensemble le meilleur accompagnement pour leur projet de vie.

Un patient : « j'ai reçu une seconde naissance »

« Pendant 15 ans j'ai travaillé comme technicien en agencement mobilier bois. En 1997, je suis devenu éducateur technique, spécialisé auprès d'enfants déficients intellectuels. En 2011, j'ai perdu la vue. Et pour moi, tout s'est arrêté. Je pourrais même dire que les nombreuses consultations ophtalmologiques m'avaient anéanti : « Monsieur, vous ne pourrez plus fabriquer de meubles ni créer quoi que ce soit, mais vous pouvez toujours écrire... »

En franchissant la porte de la FIDEV, je ne me faisais plus d'illusions. Dans un groupe de parole, la psychologue m'a dit : « Mais pourquoi devriez-vous occulter votre personnalité ? Est-ce qu'écrire, c'est vous ? Au fil de la prise en charge, j'ai trouvé des guides, des personnes qui m'ont écouté. Elles m'ont aussi apporté des outils, des processus de réapprentissage, un fil conducteur. Au bout d'un an et demi de réadaptation, j'ai enfin pu réintégrer ma vie, certes différente, mais plus fort et plus confiant. La FIDEV ne m'a pas seulement pris en charge pour ma réadaptation, j'ai reçu une seconde naissance ! »

Une salariés : « Sans la FIDEV, ils seraient nombreux à jeter l'éponge »

« La FIDEV est l'unique centre en Rhône-Alpes. Il aide les personnes à trouver ou retrouver une autonomie dans leurs gestes de la vie quotidienne : réapprendre à sortir de chez soi, à parcourir les rues, prendre un transport, se situer dans la ville... Pour parvenir à ce résultat, les patients doivent faire preuve de courage, de persévérance. Sans notre centre, ils seraient nombreux à jeter l'éponge. »

Une patiente : « Je suis allée plus loin que j'espérais »

« Perdre la vue, ce fut la certitude brutale et douloureuse que ma vie, c'était fini. Du moins en partie. Les soignants et les techniciens de la FIDEV m'ont accueillie là où j'en étais et m'ont aidé à aller au-delà de ce que j'espérais. Ils m'ont accompagné avec un accueil individualisé. Une personne référente a coordonné les interventions de plusieurs spécialistes : ophtalmologue, orthoptiste, ergonome, formateur en informatique, assistante sociale, et bien d'autres. Ce qui m'a le plus impressionnée : trouver en chaque spécialiste une écoute de mes propres besoins, de mes appréhensions et de mes questionnements. Je suis allée plus loin que je l'espérais, j'ai retrouvé une reconnaissance sociale, une insertion professionnelle. Cela a été pour moi une sorte de renaissance. »

Une salariée : « Dans mon travail, je reçois des leçons de vie »

« Je suis présente tout au long du parcours d'un patient, je constate les avancées de sa rééducation, je suis étape après étape sa reconstruction. Chaque parcours est jalonné d'épreuves. Les incidences sont sociales, professionnelles et personnelles. La prise en charge rééducative redonne espoir, réinstalle la confiance, fait surgir de nouvelles alternatives. Tout peut être encore possible : devenir autonome autrement, retrouver une indépendance autrement. Dans mon travail, je reçois des leçons de vie ».

2-4 La FIDEV en chiffres 2018

- Effectif : 34 salariés, soit 25,7 ETP ;
- Moyenne d'âge : 37 ans ;
- Budget : 1,3 M€ ;
- Bénéficiaires d'un accompagnement pour l'emploi : 193 personnes ;
- Service de Soins de Suite et Réadaptation : 249 personnes en file active, 139 nouvelles admissions ;
- Heures de formation dispensées : 1052 ;
- Bilans de compétence réalisés : 10.

3- Notre environnement, notre expertise

3-1 Notre environnement

Le territoire

La FIDEV concentre l'essentiel de son activité sur la métropole lyonnaise et rayonne sur l'ensemble de Rhône-Alpes. Mais aujourd'hui, la concentration des activités sur Lyon n'est pas une réponse totalement satisfaisante pour les personnes éloignées. L'étendue du territoire et les temps de trajet peuvent représenter un frein pour certaines personnes. C'est la raison pour laquelle la FIDEV envisage des implantations relais, dans certaines villes moyennes de la région, en partenariat avec les collectivités ou acteurs locaux. Ces implantations renforceraient notre présence et faciliteraient l'accès à nos services.

Le public

La FIDEV prend en charge les personnes adultes souffrant de déficiences visuelles et les jeunes à partir de 16 ans bénéficiant d'un contrat de travail ou en formation. Une majorité est atteinte de cécité, 40 % de déficience visuelle sévère et 10 % d'une acuité visuelle inférieure à 3/10^e pour les deux yeux. Depuis septembre 2018, la FIDEV accueille des personnes déficientes auditives.

Les partenaires

Les partenariats tissés par la FIDEV est une caractéristique positive de l'association. Elle est la conséquence de son ouverture et de son dynamisme. La diversité des prestations et des champs d'intervention (SAME, SSR, formation) contribue à nourrir ces partenariats avec les financeurs, les institutions et les associations liées au handicap, les fournisseurs de matériels spécialisés, les collectivités et les acteurs locaux. L'objectif de la FIDEV est de multiplier ces partenariats.

3-2 Notre expertise

Depuis près de quarante ans, la FIDEV a développé une expertise reconnue de la déficience visuelle. Elle maintient une veille technologique constante pour améliorer ses méthodes et ses prestations. Cette expertise s'inscrit sur cinq axes :

- une aide technologique et technique pour compenser le handicap visuel ;
- un accompagnement psychologique et social pour atténuer les conséquences du handicap ;
- la mise en œuvre de moyens de compensation pour favoriser l'orientation, l'insertion ou la réinsertion dans l'environnement ;
- la sensibilisation et la formation des professionnels en entreprise accueillant une personne déficiente visuelle ;
- une expertise pédagogique pour former les personnes déficientes visuelles à l'usage de l'écrit.

Les trois premiers de ces axes s'adressent également depuis septembre 2018 aux personnes déficientes auditives. Ces cinq axes sont résolument tournés vers le retour ou le maintien de l'autonomie des personnes. Dans l'environnement professionnel, l'aménagement d'un poste de travail en entreprise ou l'accompagnement à l'orientation professionnelle peuvent s'avérer déterminant pour installer des stratégies de compensation.

3-3 La dimension employeur

Dans sa fonction employeur, l'association assume l'ensemble de ses obligations dans la gestion des ressources humaines en garantissant un dialogue social respectueux, en veillant à la qualité de Vie au Travail et en développant une gestion adaptée des emplois.

Affirmant également que chaque salariée et salarié constitue la force principale des services de la FIDEV, l'association articule le développement de ses ressources humaines autour de principes que le présent projet associatif entend réaffirmer.

Développer le sentiment d'appartenance : informer et communiquer auprès de chaque professionnel sur les valeurs associatives et en faire un socle commun partagé par tous :

- maintenir une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés. Proposer un accompagnement individualisé lors de la prise de poste pour mieux appréhender le fonctionnement global. S'appuyer sur les ressources existantes, professionnels avec une expérience significative dans la discipline pour s'approprier les spécificités du poste ;
- valoriser une politique prévisionnelle des emplois et des compétences structurée et adaptée. Accompagner les parcours et projets professionnels notamment dans le cadre des entretiens professionnels. Développer les métiers, la technicité autour de l'expertise et de la polyvalence grâce à la formation professionnelle ;
- favoriser la créativité : développer la capacité d'innovation en promotionnant le partage et la mutualisation des savoir et savoir-faire interdisciplinaires en interne mais aussi en développant des partenariats extérieurs.

4- Nos missions, nos services, nos métiers

4-1 Nos missions, nos services

La mission de la FIDEV pourrait se résumer en une seule phrase : « *de la réadaptation à l'insertion : absence d'interruption* ».

Accompagner grâce à la rééducation et réadaptation

Notre mission d'accompagnement vise à prévenir et réduire les situations de handicap dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Nous mettons à dispositions tous les conseils, les moyens techniques et les ressources nécessaires pour permettre à la personne d'agir sur sa situation de handicap, dans le respect des orientations qu'elle a définies et choisies.

Le service de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) intervient auprès d'un public adulte ayant une déficience récente ou ancienne, et pour lequel la pathologie nécessite la mise en place de stratégies adaptatives. Une évaluation est pratiquée dans les domaines de l'orthoptie, la locomotion, l'ergothérapie, la psychomotricité. La rééducation consiste à aider le patient à découvrir ses capacités pour compenser la fonction perdue. Le SSR a pour but de permettre à la personne de recouvrer la plus grande autonomie possible dans sa vie quotidienne, ses relations sociales et ses activités personnelles. Il aboutit à développer la capacité pour le patient à transposer dans son milieu de vie, les techniques acquises pendant son accompagnement et permet aux personnes d'accéder à l'insertion professionnelle.

Le SSR est agréé et conventionné par l'Assurance maladie depuis 2001. Il possède une capacité de 15 places depuis 2004.

Accompagner vers l'insertion professionnelle

Les interventions du SAME ont pour objectif de compenser les difficultés rencontrées et de développer l'autonomie de la personne.

Le SAME est l'interlocuteur privilégié des organisations du monde du travail : les opérateurs d'insertion, les administrations territoriales, d'Etat et hospitalières, et les entreprises.

Ses principales missions : aménager les postes de travail sensibiliser, informer et former les acteurs de l'entreprise. Cette démarche améliore la qualité de l'insertion et de l'accompagnement des personnes handicapées visuelles.

Former, Informer, sensibiliser

Le service de formation a pour objectif de permettre aux personnes déficientes visuelles d'acquérir ou de compléter les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle.

A l'origine de la création de la FIDEV, le service de formation reste pour une part dévolue aux apprentissages des techniques informatiques. Ces compétences s'inscrivent le plus souvent dans la continuité d'un aménagement du poste de travail.

Le service de formation mène également des actions dans le monde de l'entreprise, auprès des acteurs de l'insertion professionnelle et des professionnels de santé ou du secteur médico-social intervenant auprès de ce public. Ce service permet ainsi d'agir sur l'environnement de travail. Il améliore la qualité de l'insertion et l'accompagnement des personnes handicapées visuelles.

Prendre en compte les usagers

Une Commission des Usagers (CDU) est en place depuis 2012 pour garantir la qualité de la prise en charge et veiller à la prise en compte de la parole des patients. Elle est installée dans chaque établissement de santé public et privé. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches.

À la FIDEV, la commission soumet des avis et des propositions pour contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de la prise en charge des personnes et de leurs proches. La CDU rencontre régulièrement les patients du SSR ; elle recueille les remarques et soumet des propositions d'améliorations. Par son action, la CDU nourrit le lien entre les patients, le conseil d'administration et l'association.

4-2 Nos métiers

L'équipe paramédicale travaille sous contrôle et sur prescription de l'équipe médicale composée **d'un médecin ophtalmologiste et d'un médecin généraliste.**

L'orthoptiste propose un programme de rééducation à partir de bilans de la vision fonctionnelle. Le but est d'optimiser le potentiel visuel existant et d'apporter meilleurs efficacité et confort visuel.

L'orthophoniste détermine à l'issue des bilans un programme de réadaptation basé sur des stratégies cognitivo-auditives de compensation des conséquences du déficit visuel et/ou déficit auditif : entraînement auditif, lecture labiale...

Le psychomotricien, grâce à différentes techniques, développe et stimule les capacités sensorielles compensatoires, les représentations spatiales pour développer les capacités de déplacement, retrouver confiance en soi.

L'instructeur de locomotion accompagne la personne non et malvoyante pour retrouver confiance et assurance dans ses déplacements : se déplacer de façon autonome à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, retrouver sécurité et confort de jour comme de nuit.

L'ergothérapeute travaille la finesse du toucher, la précision, la coordination, l'harmonisation des gestes, etc. en privilégiant la mise en situation dans diverses activités de la vie journalière.

L'enseignant spécialisé assure l'apprentissage du braille intégral et abrégé, ainsi que le braille informatisé.

Le psychologue participe à la définition du projet thérapeutique et aide le patient à verbaliser et à intégrer les répercussions psychologiques du handicap et de la rééducation proposée.

L'assistant social informe, conseille, soutient et aide les patients dans les situations administratives et sociales permettant l'accès aux soins et aux droits.

Le formateur sur les aides techniques informatiques permet à la personne d'accéder à la lecture, à l'écriture et à la communication via les aides techniques adaptées. Il assure les apprentissages sur des outils bureautiques dans des usages à visée professionnelle.

L'ergonome a pour mission de réaliser une adaptation personnalisée du poste de travail des personnes salariées ou en recherche d'emploi. Il réalise un diagnostic pour repérer les conséquences fonctionnelles de la déficience visuelle en lien avec l'activité de travail et accompagne le bénéficiaire dans son projet professionnel.

Le coordinateur de service est garant de l'approche globale du projet d'accompagnement de la personne. Il permet la mobilisation des ressources pluridisciplinaires interservices.

L'équipe administrative assure l'accueil physique et téléphonique, conseille, informe et assure la gestion administrative des services.

Le référent qualité a un rôle stratégique et opérationnel en matière d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins au sein du SSR. Il développe une culture qualité sur l'ensemble des services.

Enfin, le directeur manage l'ensemble de l'activité de la FIDEV. Elle assure également son développement en lien étroit avec les membres du Conseil d'Administration.

5- Notre projet 2019 - 2024

5-1 Nos orientations prioritaires

Les orientations stratégiques de la FIDEV s'inscrivent dans son action en faveur des personnes en situation de handicap sensoriel.

Orientation 1- Déployer une offre de service de proximité en Rhône-Alpes.

- ◇ Allez vers les publics plus éloignés géographiquement.
- ◇ Tisser des partenariats avec les acteurs locaux dans les villes pour implanter des points relais de services FIDEV.

Orientation 2- Créer un pôle d'expertise et de services sur la déficience sensorielle

- ◇ Développer une offre de service en médecine de réadaptation sur la déficiente auditive à la hauteur de la prise en charge de la déficience visuelle.
- ◇ Développer un écosystème d'expérimentation au sein de la FIDEV, valoriser la culture et consolider les pratiques existantes, être en veille avec le monde de la recherche, soutenir les initiatives.
- ◇ Diversifier l'offre de formation.
- ◇ Renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Orientation 3- Développer le rayonnement de la FIDEV

- ◇ Développer la communication de la FIDEV pour toucher de la manière la plus large les personnes concernées.
- ◇ Être des interlocuteurs privilégiés pour les professionnels.
- ◇ Être pleinement reconnu par l'ensemble des partenaires institutionnels.

Orientation 4- Asseoir une gouvernance dynamique et ouverte à hauteur des ambitions de la FIDEV

- ◇ Affirmer le positionnement de l'association dans le paysage régional par une représentation active dans les différentes instances locales, associatives, publiques.
- ◇ Promouvoir le projet associatif et le déploiement de ses activités.
- ◇ Constituer un réseau d'appuis pouvant apporter expertise et soutien au développement de l'association.
- ◇ Mobiliser ainsi de nouveaux administrateurs pour porter le projet politique et stratégique de la FIDEV.

5-2 Notre plan d'action

Objectifs 2019

- ◇ Développer une expertise et une pratique de la stimulation de l'audition pour la compensation du handicap auditif.
- ◇ Développer la prise en charge des personnes déficientes visuelle devenues mal entendants.
- ◇ Réduire les délais de prise en charge.
- ◇ Élaborer un plan de communication 360° pour accompagner la nouvelle installation à Mermoz.
- ◇ Réviser les statuts de l'association.

Objectifs 2020

- ◇ Mettre en œuvre un projet interdisciplinaire pour la réadaptation des personnes déficientes auditives.
- ◇ Augmenter la capacité d'accueil.
- ◇ Proposer une offre de formation étendue.
- ◇ Renforcer et développer des partenariats ciblés avec les professionnels de la santé.
- ◇ Améliorer la digitalisation des pratiques.

Objectif 2021

- ◇ Initier une stratégie d'implantation dans les villes moyennes des départements de la région Rhône-Alpes.
- ◇ Accueillir des étudiants chercheurs pour accompagner leurs projets de recherche et ouvrir notre Centre de Ressources Documentaires.

En conclusion

En septembre 2020, la FIDEV s'installera dans de nouveaux locaux, dans le huitième arrondissement de Lyon. Ces installations plus vastes et mieux adaptées permettront de donner une image moderne et plus cohérente avec la réalité de la FIDEV aujourd'hui.

L'implantation à Mermoz dans le quartier des hôpitaux répond à l'accroissement et la diversification de l'activité, pour la prise en charge de la déficience visuelle et le développement de la prise en charge de la déficience auditive.

Grâce à cette nouvelle implantation, la FIDEV va réduire les délais d'attente et offrir une meilleure visibilité de son action sur le territoire.

Cette nouvelle implantation offre également de nouvelles perspectives :

- augmenter sa capacité d'accueil et recruter de nouveaux collaborateurs ;
- développer sa visibilité et sa notoriété pour devenir un centre de référence de prise en charge de la déficience sensorielle visuelle et auditive ;
- s'inscrire dans une action plus globale au sein de l'écosystème médical grâce à la proximité de nombreux établissements hospitaliers du quartier ;
- diversifier ses partenariats, en particulier avec l'Hôpital Édouard Herriot et les services spécialisés sur la déficience sensorielle ;
- accueillir et accompagner des étudiants chercheurs dans les domaines de la déficience visuelle et auditive ;
- développer, à partir de ce site, une activité sur les départements rhônalpins.

Cette prochaine installation est un projet enthousiasmant et ambitieux. Elle n'est pas dépourvue de défis à relever. L'esprit des origines de la FIDEV demeure au cœur de cette nouvelle étape. La satisfaction des patients et l'implication des salariés sont les deux atouts les plus prometteurs de notre réussite. Et ce sont les patients qui en parlent le mieux :

« Je voulais vous remercier, vraiment, pour tout ce que vous m'avez apporté. Pour vous, il s'agit de votre travail, mais pour moi, ma famille, et les autres personnes déficients visuels, certainement bien plus. »

« Ce sont des rencontres et du réconfort qui vous font voir et comprendre que la vie ne s'arrête pas à ce que l'on voit mais va au-delà des sens et du simple job. C'est un cheminement personnel mais croyez bien que si l'on s'en sort, c'est aussi grâce à chacun d'entre vous. »

« Le contexte dans lequel je vous ai rencontrés me fait souhaiter de garder foi en ce que vous faites et de croire que vos métiers sont importants et salvateurs. »

Remerciements : CA, salariés, RDI, Varap.

REMERCIEMENTS

- ◇ **Rhône Initiative Développement** pour son aide à travers le Dispositif Local d'Accompagnement ;
 - ◇ **Varap Scop** pour sa mission d'assistance et d'animation à l'élaboration du projet associatif ;
 - ◇ **Les Membres du Conseil d'Administration** de la FIDEV pour leur implication dans la construction du projet ;
 - ◇ **Les salarié -e – s** de la FIDEV pour leur engagement dans la construction du projet ;
 - ◇ **Les partenaires et les personnes** sollicitées pour leurs avis et conseils.
-